

Claude FRANCK urbaniste, 126 Boulevard du Montparnasse 75014 Paris
Tel 33 9 71 50 28 43 Port 06 80 07 57 63 [e mel :clfranck126@wanadoo.fr](mailto:clfranck126@wanadoo.fr)

DROIT de REPONSE REPONSE AUX PROPOS Diffamatoires de Mr DUCHE

Publiés par madame Anne Bertrand France Bleu et +

Monsieur le Vice Président,

Dans l'une de vos dernières intervention publique sur la « Seine à vélo » relayée par la presse, vous opposez les parisiens des beaux quartiers aux locaux, les réalistes aux nantis peu soucieux des retombées économiques.

Par démagogie, feignant d'ignorer les procédures en cours , et pour tenter d'échapper une fois de plus à un débat sur le projet que vous pilotez, vous stigmatisez notre famille et les membres de l'ASCBS.

Vous n'avez jamais montré le moindre intérêt ni accordé la moindre écoute aux observations, critiques, ou propositions faites au projet de « Seine à vélo » par différentes associations. Tout se passe comme si vous aviez fait votre le slogan comme le projet « Seine à vélo » en repoussant toute modification , ou dérogation, même ponctuelle à un projet initial à peine esquissé !

Oui, Monsieur le Vice-Président le projet de la Seine à vélo dans la tronçon entre Vernon et Notre Dame de l'isle est une aberration écologique, économique, touristique et esthétique.

Cette vélo route traverse des sites exceptionnels pour leurs qualités écologiques ou esthétiques sur le tronçon Vernon Les Andelys, qui vont être bouleversés ou détruits.

A Vernonnet c'est une zone humide qui va être coupée et détruite. Entre Ma Campagne et Notre Dame de l'isle c'est tout un paysage. Tous les ancrages racinaires des arbres et arbustes qui accompagnent le chemin de halage vont être détruits par les travaux d'excavation nécessaires aux fondations de la chaussée.

Contrairement à ce que vous affirmez ce tracé ne s'intègre pas plus dans une perspective touristique ou culturelle que dans une réalité économique, écologique ou environnementale mais au contraire :

- Les aménagements prévus par le projet vont entrainer la disparition de cette séquence au pied du château de la Madeleine où la forêt vient mourir sur la Seine. Nous allons assister à la transformation d'une nature domptée à un paysage uniformisé, et à celle d'un passage sous un couvert végétal à un quai bitumé, comme le montrent les montages que nous avons pu réaliser.
- Alors que le chemin existe, et qu'il est praticable par des vélos, pour assurer un meilleur confort des cyclistes, la création d'un simple revêtement bitumineux non seulement est

contraire à toutes les directives écologiques sur l'imperméabilisation des sols, mais aussi il est destructeur.

Les excavations, nécessaires aux fondations de la nouvelle chaussée sont profondes et vont déstabiliser et bouleverser les sols existants déjà mis à mal par les pluies, les inondations et les courants du fleuve.

- Votre vision s'apparente à un projet de route et ne répond pas aux soit-disants objectifs que vous proposez qu'ils soient touristiques culturels ou économiques. En faisant passer les cyclistes sur le chemin de halage en contrebas du village vous les privez d'un parcours à travers les ruelles, les maisons et les jardins et comprendre sa situation, comme le rapport qu'entretenait le village avec la Seine, et profiter de cette traversée pour faire vivre ses commerces.
- Ce projet ne serait-il pas enfin l'occasion de repenser les conditions de sécurité dans la traversée du village en site protégé ?

On reste étonnés Monsieur le Vice-Président, que les centaines de pages du rapport préalable, de descriptions minutieuses et d'analyses comme les commentaires de l'enquête publique n'aient jamais mis le projet en perspective ou au débat, ni mesuré ses impacts sur l'environnement, affiné son intégration et sa lecture.

Tout s'est passé comme si toute la procédure n'avait eu d'autre but que de justifier les détails de votre projet, d'étouffer les débats sur un projet préétabli et de faire taire les oppositions.

Vous semblez ignorer que des recours existent, des dimensions irréductibles subsistent et ne peuvent être niées ou mises en équation, qu'elles soient culturelles, historiques, ou esthétiques.

Dans les deux cas des variantes d'itinéraires existent moins dispendieuses et plus riches. Nous tentons d'ouvrir de nouvelles perspectives culturelles. Mais vous restez aveuglé par votre sectarisme qui se nourrit de stigmatisation à moins qu'il ne s'agisse que d'une stratégie pour assoir votre autorité, imposer votre projet et promouvoir le slogan qui l'accompagne!

C.FRANCK Président ACBS